

C.D.A.C.

Vendredi 17 avril 2009 à 14 h 00
PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE
(SALLE 41) RDC

RESULTATS

dossier n° 14 h 00	1035	SAINT-MALO création d'un magasin de produits alimentaires surgelés destinés aux particuliers, à l'enseigne « PICARD » d'une surface totale de vente de 248, 83 m ² , situé sur la section VH 19 et 20 - 10 rue de la Croix Desilles 35400 SAINT-MALO.			
Pétitionnaire		SCI KERRI Messieurs RIGOURD et KERGUILLEC 2, rue des Mauriers ZAC des Mottais 35400 SAINT-MALO			
nbre de votants :	8	oui : 8	non :	abstention(s) :	PROJET : AUTORISÉ / REFUSÉ
dossier n° 14 h 00	1036	SAINT-MALO création d'un magasin de téléphonie, à l'enseigne « SFR » d'une surface totale de vente de 150 m ² , sur un terrain cadastré à la section CH n° 119, 161, 177, 179, 181 et 183 d'une superficie de 17 144 m ² , situé 2, impasse de la Haute Futaie – ZAC de la Madeleine 35400 SAINT-MALO.			
Pétitionnaire		SCI LES COURTILS Monsieur Michel CHEREL 53, Avenue Président John Kennedy 35400 SAINT-MALO			
nbre de votants :	8	oui : 8	non :	abstention(s) :	PROJET : AUTORISÉ / REFUSÉ
dossier n° 14 h 00	1037	SAINT-MALO création d'un magasin d'optique, à l'enseigne « GENERALE D'OPTIQUE » d'une surface totale de vente de 150 m ² , sur un terrain cadastré à la section CH n° 119, 161, 177, 179, 181 et 183 d'une superficie de 17 144 m ² , situé 2, impasse de la haute Futaie – ZAC de la Madeleine 35400 SAINT-MALO.			
Pétitionnaire		SCI LES COURTILS Monsieur Michel CHEREL 53, Avenue Président John Kennedy 35400 SAINT-MALO			
nbre de votants :	8	oui : 8	non :	abstention(s) :	PROJET : AUTORISÉ / REFUSÉ